

AM

OI

CI

UNIVERS

X^{ME} CONGRÈS INTERNATIONAL

DES

ORIENTALISTES

SESSION DE GENÈVE.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION DE TRANSCRIPTION.

X^{ME} CONGRÈS INTERNATIONAL

DES

ORIENTALISTES

SESSION DE GENÈVE.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION DE TRANSCRIPTION.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION DE TRANSCRIPTION.

La Commission chargée par le Congrès d'adopter un système de transcription des alphabets sanscrit et arabe a tenu plusieurs séances. Après avoir examiné et discuté les systèmes en usage jusqu'à ce jour et pris connaissance des différentes améliorations qui lui ont été proposées par les membres de la Commission et d'autres savants, elle soumet à l'approbation du Congrès, pour être adoptés identiquement par les Orientalistes, les systèmes présentés dans les deux tableaux annexés au présent rapport.

La Commission a pris pour base de son travail le rapport rédigé par un Comité spécial nommé par la „Royal Asiatic Society“ de Londres, ainsi que les modes de transcription généralement employés en France, en Allemagne et par la „Bengal Asiatic Society“. La Commission ne prétend pas être arrivée à un système parfaitement scientifique; une part a dû être faite aux habitudes prises et il a fallu aussi prendre en considération les différences de prononciation que les lettres de l'alphabet arabe ont reçues dans les divers pays musulmans. C'est une des raisons des deux modes de transcription qu'elle a également proposés pour certaines lettres. D'ailleurs le nombre des lettres dont la transcription est facultative a été réduit au strict nécessaire et il est permis d'espérer que les Orientalistes

म	m	◌ (Anusvāra, Niggahīta)	m̐
य	y	◌ (Anunāsika)	m̐
र	r	◌ (Visarga)	ḥ
ल	l	× (Jihvāmūliya)	ḥ
व	v	◌ (Upadhmanīya)	ḥ
श	ś	◌ (Avagraha)	ˆ
ष	ṣ	Udatta	ˆ
स	s	Svarita	ˆ
ह	h	Anudatta	ˆ
ळ	(in Pali ḷ-)	ḷ			

TRANSLITERATION OF ARABIC ALPHABET.

Recommended.		Recommended.
ا	at beginning of word omit; hamza elsewhere ˆ	ع g permissible gh
ب b		ف f
ت t		ق q
ث ṭ	permissible th	ك k
ج j	permissible dj	ل l
ح h		م m
خ ḥ	permissible kh	ن n
د d		و w
ذ ḍ	permissible dh	ه h
ر r		ي y
ز z		vowels = a, = i, ˆ u
س s		lengthened ا ā, ي ī, و ū
ش š	permissible sh	diphthongs اي ay and او aw
ص ṣ		e and o may be used in place
ض ḍ		of ī & ū
ط ṭ	or t	also ē & ō in Indian dialects,
ظ ẓ	or z	ū & ō in Turkish. — ل of
ع ˆ		article ال to be always l.

ADDITIONAL IN PERSIAN, HINDI AND PAKHTŪ.

پ p	
چ c̣	permissible ch
ژ ẓ	permissible zh
گ g	

TURKISH LETTERS.

ک	when pronounced as y
ک̣	ḳ is permitted.
ن̣	

HINDI AND PAKHTŪ.

ت̣	or ت̣ ṭ
د̣	or د̣ ḍ
ر̣	or ر̣ ṛ

PAKHTŪ LETTERS.

ش	ts
چ	ç
ن	ṇ
پس	ksh

Also in India will be recognized ṣ for ث, ṣ for ذ, and ẓ for ض.

RAPPORT

DE LA

SOUS-COMMISSION POUR LA TRANSCRIPTION DES ALPHABETS SANSKRIT ET PRACRITS.

La Sous-commission désignée pour s'occuper de la transcription, en caractères latins, du sanscrit et des pracrits m'a fait l'honneur de me confier le soin de vous faire connaître ses vues.

Mon premier devoir est de vous rappeler dans quels termes la question se posait devant elle.

Elle n'avait pas à élaborer un alphabet théorique, capable de donner complète satisfaction aux exigences de la linguistique, tâche ardue, et, à vrai dire, irréalisable, puisque, pour être vraiment définitives, les propositions auraient à tenir compte, non-seulement des résultats scientifiques acquis ou réputés acquis, mais de ceux que l'avenir tient sans doute en réserve. Sa mission était plus modeste. En présence des systèmes de transcription adoptés déjà, si je puis ainsi parler, en première lecture, — d'une part par la Royal Asiatic Society, d'autre part par la Deutsche Morgenländische Gesellschaft, mais ouverts à des modifications de détail —, elle avait à exprimer son opinion, à tâcher surtout d'arriver, par quelques corrections éclectiques, à l'unification des deux séries. Nous n'avons ni le droit ni le pouvoir d'établir une uniformité universelle qui serait pourtant le principal desideratum. Je n'apportais, par exemple, pour ma part, aucune proposition française. Les transcriptions usitées dans les divers pays ont néanmoins, d'une façon générale, si visiblement tendu à se rapprocher, qu'il ne semble pas présomptueux aujourd'hui de prévoir pour un avenir peu éloigné un accord unanime. Il était donc souhaitable d'arrêter des

propositions qui parussent, par leur simplicité même, de nature à rallier peu à peu tous les concours.

Nous ne devons pas perdre de vue le caractère essentiellement pratique de la tâche qui nous était dévolue: nous devons donc tenir tout particulièrement compte du sentiment présumé de l'Inde, où l'adoption d'une transcription uniforme dans les noms propres et pour l'usage courant est si particulièrement urgente.

Dans ces conditions, la Commission ne pouvait manquer d'incliner à accepter purement et simplement les propositions qui lui étaient soumises dans toutes les parties où elles se rencontraient. C'est à quoi elle s'est résolue unanimement, sauf en un point. Les deux projets s'accordent à transcrire *ṛ* et *ḷ* (pointés) l'*r* et l'*l* voyelles. M. de Saussure, si autorisé à parler au nom de la linguistique, n'a pas cru pouvoir accepter cette notation; il a bien voulu résumer ses réserves par écrit dans les termes suivants:

"Il est désirable, dans l'intérêt de la linguistique indo-européenne, et hors de toute conception personnelle de la question, que la notation *ṛ ḷ* prévale contre la notation *r l*, parce que, dans l'analyse de toute langue indo-européenne, sans en excepter le sanscrit, les voyelles *ṃ ṇ* tiennent une place égale à tous égards à celle des voyelles *ṛ ḷ*; que, par conséquent, si l'on adopte *r l*, on force les linguistes à écrire *ṃ ṇ*; que, par conséquent, il s'établit une confusion — pour *ṃ* avec certaines notations de l'anuvāra, — pour *ṇ* avec la consonne cérébrale *ṇ*."

La Sous-commission n'a pu méconnaître la force de cette considération; elle est à cet égard d'autant moins suspecte, que, au témoignage de MM. Bühler et Windisch, la Société orientale allemande avait d'abord spontanément inséré dans son programme la transcription *ṛ* et *ḷ*, avec un cercle.

Si, malgré tout, la Sous-commission n'a pas cru devoir vous proposer d'adopter cet amendement, c'est par des considérations toutes pratiques.

Le comité allemand ne s'est arrêté à la transcription *ṛ ḷ* (avec un point) qu'après discussion, après un vote exprès. Serait-il prudent de rouvrir le débat sur un détail où finalement les commissaires allemands se sont rapprochés, sans concert pré-

alable, des propositions anglaises? Ne serait-ce pas compromettre d'abord l'œuvre de transaction dont on souhaite le succès?

D'autre part, il semble bien important, pour la diffusion vraiment large et générale du système, qu'il n'offre autant que possible aux yeux, même des profanes, que des signes qui ne les dépaysent ni ne les effarouchent, des signes que leur emploi — en d'autres usages — dans l'alphabet courant rende à tous suffisamment familiers.

Il est d'ailleurs trop évident que la transcription sur laquelle on s'efforce de s'entendre ne saurait donner satisfaction aux desiderata, en eux mêmes parfaitement légitimes, de la linguistique, sans bien d'autres remaniements auxquels il faut pourtant renoncer, puisque la seule prétention de les introduire condamnerait d'avance la tentative à une fâcheuse stérilité.

J'arrive aux points assez peu nombreux où il nous a fallu choisir, les deux tableaux ne s'accordant pas. Aucun signe pour l'*l̄* voyelle long n'a été arrêté par la Société orientale allemande. La notation proposée par la Société de Londres, au moyen de *l* avec deux points souscrits paraît se recommander. Les exigences typographiques ne permettent pas de surmonter l'*l̄* du signe de la longue. Ce manque de symétrie, à côté de *r*, *r̄* a d'autant moins d'importance que l'*l̄* voyelle long est d'un usage plus rare.

Pour l'*e* et l'*o* sanscrits, il ne semble pas utile de surcharger le caractère du signe de la longue; aucune confusion n'est possible; il paraît préférable de réserver l'emploi des signes diacritiques aux cas exceptionnels où, soit pour le sanscrit soit pour le pracrit, on aurait à noter l'*e* ou l'*o* bref, *ē*, *ō*.

Pour l'*n̄* guttural nous vous proposons l'*n̄*, avec un point au-dessus. Il ne semble vraiment pas qu'il y ait lieu pour ce cas unique d'introduire, comme le propose le tableau de Londres, un signe particulier, inventé de toutes pièces. La notation *n̄* est très répandue parmi les indianistes de tous pays, et quant à l'objection que fait valoir la Société de Londres contre l'addition d'un signe diacritique au-dessus d'une consonne, elle nous frappe d'autant moins que, en ce qui concerne l'*n̄* palatal, tout le monde est d'accord pour accepter la forme *n̄*. La notation *n̄* reste dans l'analogie des autres nasales, et ne prête à aucune surprise.

Par un chassé-croisé assez singulier, c'est, pour la sifflante palatale, le projet anglais qui propose ζ et le projet allemand qui recommande la notation \acute{s} , alors que l' \acute{s} a d'abord été très généralement employé dans les transcriptions anglaises et ζ dans les transcriptions continentales. C'est peut-être, en raison même de cette diffusion du signe ζ , le point le plus délicat sur lequel vous ayez à prendre parti. Votre Sous-commission ne méconnaît pas la difficulté qu'il y a à modifier de vieilles habitudes et les dangers d'erreur plus sérieux entre trois s différents. Si cependant elle conclut en faveur de la transcription \acute{s} , ce n'est pas par un goût excessif de symétrie entre les sifflantes, c'est par trois raisons qu'il suffira d'indiquer rapidement :

La première est heureusement exprimée par le rapport de la Société de Londres; il recommande justement de préférer des transcriptions de telle nature que, là où les signes diacritiques seront forcément ou accidentellement omis, la prononciation n'en soit pas trop défigurée pour des oreilles européennes. Bien que ce principe ne puisse être appliqué invariablement, il est bon à retenir dans toute la mesure du possible.

D'autre part, on a beaucoup insisté sur la défaveur que la notation ζ rencontrerait certainement dans l'Inde; la pratique du français n'y a familiarisé que bien peu de personnes avec ce caractère; il surprendrait beaucoup la plupart des intéressés. M. Bühler considère que si l'on prétendait y rallier par exemple l'Indian Antiquary on se heurterait à une invincible répugnance. C'est une considération dont on ne saurait méconnaître la gravité.

La supériorité de la notation \acute{s} pour la clarté et la bonne disposition des index n'a pas moins frappé votre Commission.

Le tableau de la Société orientale allemande transcrit par \acute{l} (pointé) l' \acute{l} cérébral. Il n'y a sans doute dans la pratique aucune confusion à redouter entre \acute{l} voyelle et \acute{l} cérébral. Il est pourtant préférable d'établir entre les deux une différence graphique, en sorte que chaque signe de l'alphabet devanāgarī ait un correspondant propre dans l'alphabet de transcription. L' \acute{l} avec un trait souscrit se prête parfaitement, ainsi que le propose la Société de Londres, à la notation de l' \acute{l} cérébral.

En revanche la transcription de l'anunāsika par \acute{m} , au lieu du simple signe \sim superposé à la voyelle, se recommande à la

fois par sa symétrie avec la notation \acute{m} de l'anuvāra et par l'avantage qu'il possède de refléter à l'égal de tous les autres signes par un caractère alphabétique complet la valeur phonique dont il est l'exposant.

Sur ces bases, l'alphabet de transcription serait ainsi constitué:

a ā i ī u ū r ṛ ḷ ḻ e ai o au
k kh g gh ṅ
c ch j jh ṇ
t th ḍ ḍh ṇ
t th ḍ ḍh n
p ph b bh m
y r l v ś ṣ s h ḷ ṁ ṁ
 visarga *ḥ*
 jihvāmūliya *ḥ*
 upadhmaniya *ḥ*

quant aux accents, l'udatta serait représenté par l'aigu $ˆ$

le svarita par le circonflexe $\hat{\ }^$

l'anudatta par le grave $\grave{\ }$.

Telles sont, Messieurs, les conclusions modestes, sans prétentions systématiques, que votre Sous-commission a l'honneur de vous soumettre. Elle estime que c'est seulement grâce à des réformes très mesurées qu'il sera possible de faire un progrès décisif dans l'unification des systèmes rivaux. Le concours de deux puissantes compagnies, comme la Société orientale allemande, et la Société royale asiatique de Londres, dont l'assentiment, dans ces conditions, paraîtrait assuré, ne peut manquer d'être un levier puissant. Il y a d'ailleurs tout lieu d'espérer que des propositions si éclectiques et si peu ambitieuses recueilleraient encore d'autres et précieuses adhésions.

EMILE SENART.

PROPOSALS

OF THE

SUB-COMMITTEE FOR THE TRANSLITERATION OF THE
ARABIC ALPHABET.

1. The Committee agree upon the following:

ب *b* — ت *t* — ح *h* — د *d* — ر *r* — ز *z* — س *s* —
ص *s* — ف *f* — ق *q* — ك *k* — ل *l* — م *m* — ن *n* —
ه *h* — پ *p*

2. For ج they recommend *j* but will allow *dj* to be used as a substitute.

3. For ض *ḍ* but allow *z* in India.

4. For ط *t* and for ظ *z*. This is to avoid upsetting the Indian accepted system — elsewhere *t* and *z* will suffice.

5. For ي *y* whenever ي is a consonant. Whilst fully appreciating the reasons why German Orientalists have preferred *j*, the Committee feel obliged to adopt the character used throughout India and by English, French and many other writers and scholars.

6. † at the commencement of a word need not be transliterated, *hamzah* in the middle or at the end of a word to be represented by ' above the line.

7. For ع ' above the line (a comma reversed).

8. For

ث	خ	ذ	ش	ځ	ڙ	ڇ
<i>ṭ</i>	<i>ḥ</i>	<i>ḍ</i>	<i>ṣ</i>	<i>g̣</i>	<i>ẓ</i>	<i>ç̣</i>

but agree that *tḥ kḥ dḥ sḥ gḥ zḥ cḥ* may be used as substitutes for the above.

They consider that *ṭ, ḥ* etc., are better than *ṭ, ḥ, ṭ, ḥ* etc., or any others in which the mark is placed above the

consonant, as in this position the mark may be taken for the accent of a vowel, the cross of a *t* etc. etc. They will allow in India as substitutes for the above ث *ṣ* and ذ *ẓ*.

9. For و as a consonant *w*.

10. For گ in Persian, Hindustani & Turkish *g*.

That in Turkish books for beginners, if it is thought necessary to mark when the ك is to be pronounced as *y*, the sign *ḳ* should be used.

11. The Turkish شى to be *ñ*.

12. That the Hindi and Pakshtu characters be represented thus

ت or پ *t* — د or د *d* — ژ or ر *r*
ش *ts* — ر *q* — ن *n* — بن *ksh*

13. The ل of the article ال always to be transliterated *l*.

14. That the vowel-points be = *a*, = *i*, = *u*.

The lengthened vowels ā, ī, ū. That *e* and *o* may be used in place of ī and ū in these languages in which it may be necessary. That *ü* and *ö* may be also used in Turkish and ē and ō in Indian dialects.

That the so called diphthongs *ai* and *au*.

G. T. PLUNKETT.

Gaylord
PAMPHLET BINDER
Syracuse, N. Y.
Stockton, Calif.

IMPRIMERIE DE E. J. BRILL & LEIDE.

Am
PJ20
•A94m

AUG 7 1969